



FUGA
Formation

CONTACTS

FUGA FORMATION
29 rue de Poulainville
80 000 Amiens
Tel : 03 60 62 01 80
contact@fugaformation.fr

INFORMATIONS

Public : Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise

Pré-requis : Connaissance de la réglementation applicable dans l'entreprise est souhaitée

Nombre de participants :
Selon vos besoins

Durée : 2 jours soit 14h

Lieu : Directement sur site

Délais d'accès : 7 jours minimum

Modalité et méthodes pédagogiques :

- ✓ Apports théoriques et pratiques
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Exercices pratiques

Modalité d'encadrement :

Formateur certifié
Officier Préventionniste
Dupont Didier

Modalité suivi stagiaire :

Questionnaire contrôle

ÉVALUATION DES RISQUES SANTÉ SÉCURITÉ ET LE DOCUMENT UNIQUE



PRÉVENTION

Objectif de la formation

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) permet de repérer les risques critiques auxquels peuvent être exposés les salariés au travail. C'est la base de toute démarche de prévention.

Contenu de la formation

Pourquoi une évaluation des risques professionnels ?

- ✓ Les enjeux internes et externes
- ✓ Le contexte juridique et réglementaire
- ✓ Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage...
- ✓ La notion de pénibilité au travail : les postes concernés

Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- ✓ Choisir le périmètre de l'étude
- ✓ Préparer l'analyse en amont : recueil de données clés
- ✓ Organiser les groupes de travail et l'analyse/observations terrain



FUGA
Formation

INFORMATIONS

Responsables pédagogiques :

Mme Henderson / Mr Offret

Parking gratuit

Salle de restauration

Commerces à proximité du centre de formation

Accessibilité PMR :



TARIF

Nous consulter

- ✓ Identifier les différents dangers et les risques
- ✓ Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité, de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger
- ✓ Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants
- ✓ Réaliser une cartographie de synthèse : classer les risques
- ✓ Zoom sur des cas particuliers

Rédiger son D.U et son programme de prévention

- ✓ Se fixer des objectifs mesurables
- ✓ Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines
- ✓ Réduire la gravité par des actions de protection
- ✓ Formaliser le plan de maîtrise du risque : planifier les actions, clarifier les responsabilités
- ✓ Rédiger son document unique (DU)

Faire du Document unique un outil du management

- ✓ Suivre les actions décidées
- ✓ Faire de cette évaluation des risques, un outil de pilotage
- ✓ Mettre à jour l'évaluation des risques par les audits, visites sécurité, accidents et des évolutions d'activité
- ✓ Partager l'information avec les équipes ; animer la prévention sur le terrain

A l'issue de la formation tous les stagiaires recevront une attestation de formation

PRÉVENTION